



CHARTRE D'ADHÉSION : *"L'esprit massif"*

Préambule :

L'expérience a montré la nécessité d'un lieu organisé de débat, de confrontations, d'échanges et d'initiatives à l'échelle du massif dépassant les limites départementales (*Ardèche et Haute-Loire*) et régionales (*Auvergne et Rhône-Alpes*) et regroupant l'ensemble des acteurs du développement. Là où des coopérations de ce type entre acteurs (élus, socioprofessionnels, associations) s'inscrivent dans la durée, on observe une dynamique de développement porteuse de nombreuses synergies. Ainsi, le massif de Belledonne en Isère, le Chablais en Haute-Savoie, le COB (Centre Ouest Bretagne).

Le massif du Mézenc à partir d'une série d'actions impulsées par l'Association Mézenc-Gerbier a acquis une réputation de dynamisme dans les milieux du développement et auprès des différents partenaires institutionnels (Union européenne, Etat, Régions, Départements). Elle est apparue en effet gage de cohérence et de proximité.

L'association consciente des potentialités fortes du massif qui se trouve aujourd'hui très près d'agglomérations importantes recherchera à en tirer parti mais en ayant la volonté de maîtriser cette capacité. En particulier, le massif du Mézenc est riche d'un patrimoine naturel, agricole, architectural, culturel, etc.... de toute première importance, qu'il convient en même temps de définir, protéger et valoriser.

L'association s'attache à un travail en étroite intelligence avec tous les partenaires du développement local.

L'Association Mézenc-Gerbier porte l'image du massif et est en capacité de le représenter auprès des partenaires institutionnels et du grand public. Elle s'appuie en particulier sur les réflexions, les études et les besoins émanant tant des collectivités locales que des groupes professionnels et des associations.

Les enjeux :

Le besoin d'un dialogue constant entre tous les acteurs concernés par le massif, participe d'un enjeu démocratique, d'une volonté de cohésion sociale et de la nécessaire contribution à l'analyse et à l'amélioration des politiques publiques, collectives et des comportements individuels.

Cette démarche transversale intéressant tous les domaines de l'action des populations doit servir l'intérêt général dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire d'un développement durable.

Les fondamentaux de la démarche :

Avoir conscience de relations d'influences réciproques avec pour chacun la volonté d'être contributeur et bénéficiaire.

Approfondir, consolider ou construire les interrelations notamment dans leurs dimensions intercommunales, interdépartementales et interrégionales, mais aussi européennes voir au-delà.

Mettre en synergie les différents acteurs et à travers eux leurs structures d'affinités, favorisant leur ouverture.

Les objectifs généraux :

Créer à partir du massif, des espaces et des outils de concertation et de mise en œuvre de projets adaptés aux enjeux de la démarche.

A partir de réflexions suffisamment larges et transversales pour être pertinentes et lisibles dans le contexte local, déboucher sur la mise en œuvre d'actions concrètes.

L'éthique de fonctionnement :

Nos valeurs :

- Le respect de chacun dans ses considérations philosophiques, idéologiques et géographiques.
- Le respect et la valorisation de la démarche collective et de son fonctionnement.
- La volonté d'être constructif.
- L'équivalence : un individu = une voix.

Nos principes :

- Favoriser l'expression des divergences pour construire des convergences en terme de stratégie comme de contenus, dans la recherche d'orientations et de propositions communes.
- Appliquer le principe de subsidiarité en agissant en complément des actions que mettent en place les adhérents, en concertation avec eux.
- Assurer la fluidité et la transparence de la démarche.
- S'engager sur l'assiduité et la durée.

Une organisation :

- A travers la constitution d'une Association soucieuse de parité départementale et de représentativité d'acteurs dans leur diversité, décrite à travers deux documents : les statuts qui se proposent d'assurer une base durable pour nos engagements et un règlement intérieur qui permet d'ajuster régulièrement les modalités opérationnelles de nos actions.

La participation à la démarche :

Bien qu'ouverte aux adhésions collectives, l'Association à travers le principe : un adhérent = une voix, favorise un adhérent motivé et à travers lui ses collectifs d'affinités.

Chacun peut participer à la démarche à des degrés divers.

Le collectif sert les nécessaires préoccupations d'évaluation de la démarche.

Les signataires de cette charte sont attentifs dans leur communication, ambassadeurs d'une démarche et d'une terre d'énergies, en restant fidèles aux principes éthiques de bienveillance et de solidarité entre adhérents.

✿✿ Édition de la présente charte : décembre 2011 ✿✿